

Un tract CGT vous informait sur ce nouveau dispositif (cf. tract CGT décembre 2016). Un arrêté du 27.12.2016 change la donne et exclu certains grades !



Le décret cadre initial prévoyait la généralisation du RIFSEEP à l'ensemble des agents et au plus tard au 01/01/2017.

De nombreux arrêtés devaient mettre en musique ce décret cadre.

Comme mentionné dans le précédent tract plusieurs arrêtés restaient en attente de publication.

De ce fait, la mise en œuvre du RIFSEEP était prévue pour tous en juillet 2017 dans notre collectivité.

D'une part, plusieurs arrêtés restent en attente de publication...

D'autre part, un décret et un arrêté publiés pendant les fêtes de fin d'année changent le calendrier de mise en œuvre du RIFSEEP et excluent plusieurs grades du RIFSEEP !

Ces grades exclus devront être réexaminés avant le 31.12.2019...

Deux conséquences à ces textes publiés le 29.12.2016 :

- Des grades exclus auraient pu obtenir via le RIFSEEP réparation d'une injustice. Cela concerne les grades de la filière médico-sociale qui perçoivent la Prime de Service. Dans les négociations menées avec l'institution, la CGT demandait que ces grades ne soient plus pénalisés par des retenues excessives et iniques lors d'arrêts maladies. Les négociations avançaient positivement avec la DRH et nous pouvions trouver un accord positif dans le cadre du RIFSEEP... A cause de cet arrêté, il n'en sera donc rien... Nous le déplorons fortement et continuerons d'agir pour corriger cette injustice pour l'ensemble des grades concernés : Sages-femmes, Puéricultrices, Puéricultrices cadres de santé, Cadres de santé, Infirmiers en soins généraux, Rééducateurs, Moniteurs éducateurs et intervenant familial, Auxiliaires de soins, Auxiliaires de puériculture.
- L'usine à gaz se renforce et rend encore plus incompréhensible ce dispositif... Le RIFSEEP ne s'appliquera finalement pas à tous et pas en même temps... Pour y voir plus clair sur la date présumée d'application du RIFSEEP et sur les grades exclus ou non, nous avons élaboré des tableaux synthétiques par filière et par grade avec les références légales.

Ces tableaux correspondent à l'état des négociations et des textes au 16.01.2017. A suivre...

Filière Administrative	Arrêté	Date prévisionnelle de mise en œuvre au CD 78
Administrateur	29.06.2015	Juillet 2017
Attaché	03.06.2015	Juillet 2017
Rédacteur	19.03.2015	Juillet 2017
Adjoint Administratif	20.05.2014	Juillet 2017

Filière Technique	Arrêté	Date prévisionnelle de mise en œuvre du RIFSEEP au CD 78
Ingénieur en chef	En cours de publication	Juillet 2017
Ingénieur	Non publié	Janvier 2018
Technicien	Non publié	Janvier 2018
Adjoint technique	Modification en attente de publication de l'annexe de l'arrêté du 28 avril 2015	Juillet 2017
Agent de Maîtrise	Modification en attente de publication de l'annexe de l'arrêté du 28 avril 2015	Juillet 2017
Adjoint technique des établissements d'enseignement	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)

Filière Culturelle	Arrêté	Date prévisionnelle de mise en œuvre du RIFSEEP au CD 78
Conservateur du patrimoine	En cours de publication	Juillet 2017
Conservateur de bibliothèque	Non publié	Septembre 2017
Attaché de conservation du patrimoine	Non publié	Septembre 2017
Bibliothécaire	Non publié	Septembre 2017
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Non publié	Septembre 2017
Adjoint du patrimoine	30.12.2016	Juillet 2017
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)
Professeur d'enseignement artistique	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)
Assistant d'enseignement artistique	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)

Filière Sociale et Médico-Sociale	Arrêté	Date prévisionnelle de mise en œuvre du RIFSEEP au CD 78
Conseiller socio-éducatif	03.06.2015	Juillet 2017
Assistant socio-éducatif	03.06.2015	Juillet 2017
Educateur de jeunes enfants	Non publié	Juillet 2017
Moniteur-éducateur et intervenant familial	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)
Agent social	20.05.2014	Juillet 2017
Médecin	Non publié	Juillet 2017
Psychologues	Non publié	Juillet 2017
Sage-femme	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)
Cadre de santé paramédical	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)
Infirmier en soins généraux	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)
Puéricultrice	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)
Technicien paramédical	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)
Auxiliaire de soins	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)
Auxiliaire de puériculture	27.12.2016	Exclu (réexamen avant le 31.12.2019)

Pour aller plus loin dans l'information :

- **Décret de la Fonction publique d'État du 20 mai 2014** modifié par le décret n° 2015-661 du 10 juin 2015 portant création du RIFSEEP dans la fonction publique d'État.
- **Circulaire du 5 décembre 2014** relative à la mise en œuvre du RIFSEEP.
- **Décret n° 2016-1916 et arrêté du 27 décembre 2016** publiés au JO du 29 décembre 2016
- **Tract CGT RIFSEEP** de Décembre 2016
- **8 pages CGT** accessible sur le site de la fédération CGT des services publics ou à demander à un représentant CGT